



PETITION DE M. J.B. KIBIBIRO CONCERNANT LE RUANDA-URUNDI

(Distribuée conformément à l'article 85 du règlement intérieur du Conseil de tutelle)

Nyanza-Ruanda, le 17 juin 1960

Objet :  
Rapport du 23/5/60

Transmis copie à Monsieur le Secrétaire Général de l'ONU avec assurance de mes remerciements réitérés ainsi que ma considération distinguée

Monsieur le Président Général,  
Messieurs les Membres de l'ONU,

Me référant aux agissements du Gouvernement belge menés le 23/5/60 dans toutes les demeures de la Famille Royale du Ruanda, j'ai l'honneur de porter très respectueusement à votre connaissance que cette façon d'agir m'oblige en ma qualité de Munyarwanda de protester énergiquement pour les raisons suivantes :

1. Contrairement aux statuts de la Charte coloniale et des Nations Unies, le Gouvernement belge, présentement tuteur du Ruanda-Urundi, s'est permis injustement de fouiller dans le palais du Feu Mwami Ch.L.P. Mutara Rudahigwa et dans tous ses divers appartements, dans la demeure actuelle du Mwami régnant J.B. Kigeri V Ndahindurwa, jusque même dans son lit, n'épargnant pas les demeures des Reines-Mères, des anciennes femmes du Roi Yushi Munsinga et de toute leur progéniture. Ce qui a prouvé la mésentente et la non collaboration généreuse des Belges avec les Banyarwanda.
2. Le Munyarwanda quel qu'il soit a été outragé de ces agissements et ne peut supporter qu'un Gouvernement pareil déshonore notre Roi et son peuple.

Au nom du peuple rouandais je vous transmets ce fâcheux rapport, vous priant de réhabiliter la paix et d'arrêter les catastrophes incessantes dont il est victime.

3. J'ajoute en dernier lieu que la date du 23/5/60 m'a démontré une fois de plus que le Gouvernement belge, qui se croyait guide et protecteur de nos destinées, use d'injustice en me spoliant de mes dossiers que j'avais retirés à Maître Baltus, avocat du Gouvernement à Usumbura, ainsi que de mes livrets de travail datant du temps du Gouvernement allemand dans le Ruanda-Urundi, pour raison que mon Avocat avait comploté avec le Gouvernement belge de me refuser la somme que je revendiquais dans les Tribunaux Supérieurs. Tout ceci avait trouvé refuge dans le palais du Mwami Kigeri V, craignant toujours l'injustice belge et sachant que le Mwami était exempt de toute fouille.

Dans l'espoir d'une réponse favorable à ma requête dont le résumé suivant :

- a) qui détient le pouvoir de fouiller le Mwami dans son palais?
- b) Prière de bien vouloir me récupérer mes dossiers et mes livrets de travail que je dois soumettre à l'étude du nouvel Avocat. Le nombre de l'argent réclamé s'élève à 5.620.000 francs.

Veillez agréer, Monsieur le Président Général, Messieurs les Membres de l'ONU, avec mes remerciements réitérés que vous me trouverez un Avocat, qui s'est d'une nation autre que belge, l'assurance de ma considération distinguée.

J. B. KIBIBIRO

Signé : illisible

Colline Munyiginya (Rwamagana)

Chefferie Buganza Sud

Territoire Kibungo

A Monsieur le Secrétaire Général  
de l'ONU

New York (Etats-Unis d'Amérique)

-----